

France-Cannes: Accident and health insurance services

OJ S 172/2021 06/09/2021

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: s.e.m.e.c

National registration number: 38315023200015

Postal address: société d'économie Mixte pour les Événements Cannois (Palais des Festivals et des Congrès), La Croisette, CS 30051

Town: Cannes Cedex

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Postal code: 06414

Country: France

Contact person: Service des Marchés - Téléphone : +33 492993141 ou 3062

E-mail: commandepublique@palaisdesfestivals.com

Telephone: +33 493390101

Fax: +33 493993734

Internet address(es):Main address: <http://www.palaisdesfestivals.com>Address of the buyer profile: <https://www.marches-securises.fr>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.marches-securises.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://www.marches-securises.fr>**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Société anonyme d'économie mixte locale

I.5. Main activity

Other activity: Exploitation et gestion du palais des festivals et des congrès de Cannes

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

mise en place D'Une protection sociale complémentaire pour les risques santé et prévoyance, au bénéfice des salariés de la semec

II.1.2. Main CPV code

66512000 Accident and health insurance services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

mise en place d'une protection sociale complémentaire pour les risques santé et prévoyance au bénéfice des salariés de la Semec. Les services sont divisés en deux lots, traités par marchés séparés, à savoir :- lot no 1 : assurance complémentaire santé, - lot no 2 : assurance complémentaire prévoyance

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for maximum number of lots: 2

II.2. Description

II.2.1. Title

assurance complémentaire santé

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

66512000 Accident and health insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Main site or place of performance: palais des festivals et des congrès de Cannes (06400)

II.2.4. Description of the procurement

l'Assurance complémentaire santé a pour objet d'assurer au personnel de la SEMEC et à ses ayants droit le versement de prestations de santé en relais et en complément de sa protection sociale de base. Les garanties accordées par l'assureur portent sur le remboursement des frais :- d'hospitalisation, y compris la maternité ;- d'achat de médicaments et d'appareillages ;- de soins de ville ;- de soins et de biens liés à l'optique ;- de soins et de biens liés aux dents ;- de prestations d'assistance. À ces frais sont versées des allocations selon la réalisation d'événements

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Qualité des garanties / Weighting: 20

Quality criterion - Name: Qualité de la gestion / Weighting: 15

Price - Weighting: 65

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 1 872 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

le marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter du 1er janvier 2022. Il est reconductible trois fois, de manière tacite, par périodes successives d'un an, sans que sa durée maximale puisse dépasser quatre ans

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

la valeur estimée hors TVA du marché, indiquée à la rubrique li.2.6 ci-avant, s'entend toutes reconductions comprises (soit 4 ans au total) et est un montant indicatif. Elle se décompose comme suit :- régime de base : 1 560 000 euros HT,- cotisations relatives à la sur-complémentaire à adhésion facultative : 112 000 euros HT,- cotisations retraités (loi Evin) : 200 000 euros (H.T.).

II.2. Description

II.2.1. Title

assurance complémentaire prévoyance

Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

66512000 Accident and health insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Main site or place of performance: palais des Festivals et des Congrès de Cannes (06400)

II.2.4. Description of the procurement

l'Objet de l'assurance complémentaire prévoyance est d'assurer au personnel de la SEMEC et à ses ayants droit le versement de prestations de prévoyance en relais et en complément de leur protection sociale de base. Les garanties accordées par l'assureur consistent à :- verser des indemnités journalières en cas d'incapacité temporaire de travail ; - verser une rente en cas d'invalidité permanente ; - verser un capital en cas de décès ou de perte totale et irréversible d'autonomie ; - verser les garanties complémentaires prévoyance mentionnées aux conditions particulières

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Qualité des garanties / Weighting: 15

Quality criterion - Name: Qualité de la gestion / Weighting: 20

Price - Weighting: 65

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 720 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

le marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter du 1er janvier 2022. Il est reconductible trois fois, de manière tacite, par périodes successives d'un an, sans que sa durée maximale puisse dépasser quatre ans

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

la valeur estimée hors TVA du marché, indiquée à la rubrique li.2.6 ci-avant, s'entend toutes reconductions comprises (soit 4 ans au total) et est un montant indicatif

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

1) Lettre de candidature indiquant pour quel(s) lot(s) le candidat soumissionne et s'il se présente seul ou en groupement ; 2) Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la commande publique, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ; 3) Pour les entreprises d'assurance uniquement : l'attestation délivrée par l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution (Acpr), portant agrément pour pratiquer les opérations d'assurance, objet du marché, ou extrait du Journal officiel de la République française (Jorf) ; 3 bis) Pour les intermédiaires en assurance uniquement : l'attestation d'inscription à l'orias (Organisme pour le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance) ; 4) Pour les intermédiaires en assurance : la délégation que leur a consentie l'entreprise d'assurance

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, ainsi que le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; 2) pour les entreprises d'assurance uniquement : le rapport sur la Solvabilité et la Situation Financière (Sfcr) de l'exercice comptable 2020 ; 2 bis) Pour les intermédiaires en assurance uniquement : les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années pour ceux des candidats dont l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. l'attention des candidats est attirée sur le fait que, conformément à l'article 3 de l'ordonnance no 2020-738 du 17 juin 2020, portant diverses mesures en matière de

commande publique, l'acheteur ne tiendra pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

1) Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ; 2) Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.pour justifier de sa capacité économique et financière et de ses capacités techniques et professionnelles, le candidat peut avoir recours aux capacités d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à ces opérateurs (compris les sous-traitants). Dans ce cas, il justifie des capacités du ou des opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Pour ce faire, le candidat produit :a) les mêmes documents concernant ces opérateurs économiques que ceux qui sont exigés de lui (voir rubrique lii.1 ci-avant) ;b) un engagement écrit du ou des opérateurs en question par lequel ce(s) dernier(s) atteste(nt) mettre à la disposition du candidat ses(leurs) capacités professionnelles, techniques et financières pour l'exécution du marché

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

le marché est réservé aux entreprises d'assurances et personnes habilitées à présenter des opérations d'assurance en vertu des articles L. 310-1 et suivants, L. 500, L. 500-1, L. 511-1 et suivants du Code des assurances ou équivalent pour les candidats européens

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 04/10/2021 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 04/10/2021 Local time: 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

2025

VI.3. Additional information

appel d'offres ouvert en application des articles R. 2124-1, R. 2124-2-1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Précisions sur les critères d'attribution des offres de la rubrique li.2.5 du présent avis : Les offres seront notées sur 100 points. La valeur de chaque offre découle de l'addition de l'ensemble des points obtenus au regard de chaque critère, selon la pondération indiquée. Les sous-critères de choix des offres et leur pondération sont énoncés dans le Règlement de la consultation (Rc). En cas d'attribution du marché à un groupement, aucune forme juridique de groupement ne sera imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement devra être solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur, pour l'exécution du marché. En application de l'art. R. 2132-7 du Code de la commande publique, les plis doivent obligatoirement être transmis par voie électronique à l'adresse Internet suivante: <https://www.marches-securises.fr>, selon les modalités décrites à l'art. 6.2 du règlement de la consultation. La signature électronique n'est pas exigée. Le financement est assuré conjointement par l'employeur et par les salariés adhérents au contrat. La SEMEC prélève par voie de précompte mensuel à terme échu la cotisation due et versera au titulaire du marché les sommes précomptées. À noter que, concernant le lot no 1, pour les salariés retraités de la SEMEC et pour les salariés cotisant à la sur-complémentaire, les cotisations seront payables mensuellement et seront appelées directement auprès de chaque adhérent concerné. Les cotisations seront calculées selon des taux applicables à une assiette. Évolution des taux de cotisation : les taux de cotisation seront maintenus au cours des deux premières années. Indexation des cotisations :- les cotisations de la complémentaire santé seront indexées sur le Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale, - les cotisations de la complémentaire prévoyance seront basées sur les montants des tranches 1,2 et 3. pas de versement d'avance. Les sommes dues en exécution du marché seront payées dans un délai global ne pouvant excéder 60 jours, par virement bancaire. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points de pourcentage. Les intérêts moratoires sont augmentés d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Les crédits sont inscrits au budget annuel de la SEMEC. Financement sur fonds propres. a défaut de résiliation expresse de l'une ou l'autre des parties, dans les conditions fixées par l'article 1.4 de l'acte d'engagement valant conditions particulières, le marché sera considéré comme tacitement reconduit

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal de grande instance de Marseille

Postal address: 6, rue Joseph Autran

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281
Country: France
E-mail: accueil-marseille@justice.fr
Telephone: +33 491155050
Fax: +33 491544290
Internet address: <http://www.justice.gouv.fr>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: greffe du tribunal de grande instance de Marseille
Postal address: 6, rue Joseph Autran
Town: Marseille Cedex 06
Postal code: 13281
Country: France
E-mail: accueil-marseille@justice.fr
Telephone: +33 491155050
Fax: +33 491544290
Internet address: <http://www.justice.gouv.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

01/09/2021